

Agora débats/jeunes est une revue de recherche quadrimestrielle et pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales. Créée en 1995 à l'initiative de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, la revue entend promouvoir la réflexion et la connaissance sur la jeunesse et les politiques de jeunesse.

Principes et critères d'évaluation

- Les articles seront évalués anonymement par deux membres du comité de rédaction.
- La problématique devra être précise et faire apparaître le cadre de référence théorique sur lequel elle prend appui.
- L'auteur se référera à des données empiriques en précisant les modalités de leur recueil.
- Clarté et simplicité de l'expression, rigueur de l'exposé et de l'argumentation sont souhaitables pour l'appropriation par un large public des travaux de recherche. La rédaction se réserve le droit, à l'issue de l'évaluation, d'intervenir sur le fond ou sur la forme soit directement en accord avec les auteurs, soit en leur demandant une réécriture.
- Les textes soumis ne doivent pas avoir déjà été publiés.
- Les auteurs recevront une réponse dans un délai de deux mois. Celle-ci pourra comporter quelques propositions visant à guider l'auteur dans un travail de réécriture.
- L'acceptation d'un article implique transfert automatique des droits d'auteur à la revue et autorisation de diffusion en ligne.

Principes de mise en forme

- L'article ne devra pas dépasser 35 000 signes (espaces, bibliographie et notes comprises).
- Le titre de l'article ne dépassera pas 50 signes, il peut être suivi d'un sous-titre (maximum 70 signes).
- Les articles devront être accompagnés d'un résumé de 700 signes.
- Dans le corps du texte, il est demandé de ne pas dépasser deux niveaux de titre.
- Toutes les notes seront ramenées en bas de page et numérotées en continu sur l'ensemble de l'article. Elles doivent être succinctes et ne pas dépasser 4 lignes.
- Les références bibliographiques (25-30 au maximum) seront indiquées entre parenthèses dans le texte courant sur le modèle suivant : (Vuille, Sculters, 2007, p. 18-19). Si une année correspond à plusieurs ouvrages, ajouter le titre du livre cité avant l'année de publication). Les références complètes seront renvoyées en fin d'article, dans la bibliographie ; par ordre alphabétique, de la façon suivante :
 - pour les livres : Vuille M., Sculters F., 2007, *Entre flexibilité et précarité : regards croisés sur la jeunesse*, Paris, L'Harmattan.
 - pour les revues : Dubet F., 1994, « L'étudiant en université de masse », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 36, octobre-décembre, p. 511-532.
- Les citations et expressions seront à mettre entre guillemets français (« ») sans italiques, qui sont réservés aux livres, revues et mots latins ou étrangers. L'origine des citations sera précisée en note. Les citations de textes étrangers devront apparaître en français. L'usage du gras est proscrit.
- Les tableaux et graphiques (en noir et blanc et pas plus de quatre par article) seront regroupés en fin d'article, numérotés et mentionnés dans le texte où ils doivent être insérés. La légende des graphiques et les titres des tableaux devront être clairement indiqués à l'aide de motifs distinctifs (hachures, points, etc.), les sources indiquées et le cas échéant, un guide de lecture de deux ou trois lignes est ajouté.
- Les sigles devront être développés à leur première occurrence, avec le sigle entre parenthèses, puis pourront apparaître tels quels ensuite.
- L'auteur joindra une courte notice biographique (fonctions, institution, thèmes de recherche, etc.), son courriel et une bibliographie (maximum 3 références).

Envoi des articles

Par courriel à : agora@injep.fr

Yvèlle Amsellem-Mainguy, rédactrice en chef – tél. : 01 70 98 94 19 – amsellem-mainguy@injep.fr
Marianne Autain, rédactrice en chef /secrétariat de rédaction – tél. : 01 70 98 94 34 – autain@injep.fr